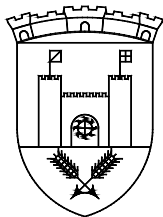


MAIRIE DE



BOURAY-SUR-JUINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BOURAY-SUR-JUINE

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE-RENDU SUCCINCT**

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance publique et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Stéphane GALINÉ, Maire.

**Étaient présents :**

Mmes YONLI, CAMPAIN et CHAUVET, MM. LEVIER, VOISE, NARDY, LONGEON, SÉNÉCHAL et LOISON

**Présents en visioconférence :**

Mmes CHASSEFIERE, VAN DEN BOGAERDE, GALINÉ et MARIN ROGUET

**Absents représentés :**

Mme PERCHET représentée par M. GALINÉ, M. SOUNOUVOU par M. GALINÉ, M. BRETIN par M. LONGEON.

**Absents :**

MM. AOUDIA et TINDILIÈRE

Mme CAMPAIN a été élue secrétaire de séance.

14 Présents - 17 Votants

Adoptions à l'unanimité des CR des séances du conseil municipal du 8 mars et du 5 avril 2022

**FINANCES ET ACHATS PUBLICS**

DM 2022-24 : Location des salles et du matériel communaux : Adoptée à la majorité par 12 voix POUR, 3 CONTRE (Mme CHAUVET, MM. LONGEON et BRETIN) et 2 abstentions (MM. SENECHAL ET LOISON)

DM 2022-25 : Apposition de plaques du souvenir – Tarifs : Adoptée à l'unanimité (3 abstentions : Mme CHAUVET, MM. LONGEON et BRETIN)

DM 2022-26 : Emprunt, signature du contrat : Adoptée à la majorité par 12 voix POUR, 5 CONTRE (Mme CHAUVET, MM. LONGEON, BRETIN, SENECHAL et LOISON)

DM 2022-27 : produit des amendes de police-Dotation : adoptée à l'unanimité (1 abstention : M. SENECHAL)

**RESSOURCES HUMAINES**

DM 2022-28 : Création d'un emploi d'attaché : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

## Questions diverses :

Mme CHAUVET évoque une différence entre le texte du groupe Bouray autrement envoyé aux services de la ville et la réalité du texte publié.

M. LONGEON demande à ce qu'une attention soit portée à la relecture du journal.

Mme CHAUVET demande si les agents communaux ont un privilège pour commencer la tonte des espaces verts avant 8h30, heure indiquée pour les Bouraysiens dans le Bouray Infos.

M. LEVIER rappelle que ce n'est pas un privilège et que les agents travaillent. Ils commencent la journée à 7h30 et qu'il est normal qu'ils n'attendent pas une heure à ne rien faire.

M. SENECHAL confirme que la tondeuse commence à 8h et que cela est normal dans un contexte de travail.

Mme CHAUVET interroge l'avenir du local de l'ancienne poste et de sa location à ECOJOLIE.

M. le Maire rappelle qu'à ce jour la Mairie n'est pas propriétaire et que c'est un choix de SNL, actuel propriétaire des lieux.

M. VOISE rappelle qu'il manque des volontaires pour la tenue des bureaux de vote.

M. LOISON demande la date de la prochaine commission sécurité. (le 19 mai à 20h).

Mme VANDENBOGAERDE rappelle l'option de nettoyage de la commune le samedi 14 mai à 10h00 avec le Conseil municipal des enfants.

M. LOISON revient sur les travaux routiers réalisés par le Conseil départemental et s'étonne que la commune n'ait pas son mot à dire. Pour M. LOISON, les carrefours auraient dû être relevés.

M. LEVIER confirme que sur les carrefours hors agglomération, la commune n'a pas son mot à dire.

Fin de séance à 21h51

Le Maire,  
Stéphane GALINE

